

FLASH INFO BRIE



Numéro 7 Janvier 2018

L'ensemble de l'Equipe Municipale et moi-même exprimons à chacune et chacun d'entre vous nos vœux les plus chaleureux pour 2018. Que cette nouvelle année vous apporte la santé, l'épanouissement et la réussite dans vos projets. Qu'il me soit permis d'avoir une pensée toute particulière à l'égard de celles et ceux plongés dans la peine, la maladie, les personnes qui affrontent diverses situations de détresse personnelle,

J'ai employé en introduction le qualificatif « Equipe Municipale » ; l'ambiance y est excellente, amicale sans aucun doute et je pense que ceci se voit, se ressent et se traduit au travers de nos actions. Nous sommes toujours aussi motivés et surtout animés par un seul objectif ; l'intérêt général pour le bien vivre de tous les Briois dans notre beau village auquel nous sommes particulièrement attachés et que nous souhaitons le plus agréable à vivre, accueillant, où chacun d'entre vous se sente bien,

Notre commune, qui a beaucoup changé son image ces dernières années, continue sa transformation. Je ne reviendrai pas sur les réalisations 2017, elles sont particulièrement nombreuses et sont relatées au travers de ce bulletin.

Je mentionnerai simplement et en premier lieu le changement radical de l'aspect de l'entrée du village (busage du fossé et aménagements paysagers) et surtout ce qui restera « le chantier du siècle », les travaux de la rue de l'église ; une grande réussite technique et esthétique qui verra son aboutissement dans les prochains mois.

A nouveau, au nom de l'équipe municipale, bonne et heureuse année 2018 faite de santé et de prospérité et souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants du village.

*Le Maire,
Claude Jean.*

Le Conseil Municipal :

Mr Marc Saintot (1^{er} Adjoint), Mr Jean Paul Dargent (2^{ème} adjoint), Mme Cathy Gaudefroy, Mme Maryse Noël Rutar, Mme Olga Rutar, Mr Antoine Daudré, Mr Michel Deneux, Mr Francis Hélaine, Mr Jacques Naillon, Mr Paul Pierson.

Les décisions 2017 du Conseil Municipal

RÉUNION DU 9 MARS

Commande du défibrillateur
Mise en place de la signalisation SDIS
Changement des dernières lanternes au sodium
Changement des chauffages de la Salle des Fêtes
Nettoyage de la toiture du logement et changement d'un vélux
Changement des dernières huisseries écoles mairie salle des fêtes
Réfection fossé Chemin d'Athies
Changement des compteurs d'eau Rue de Mesnil
Mise en marché de la réfection du mur de l'église

RÉUNION DU 13 AVRIL

Vote du compte administratif ;
fonctionnement +568 ke, investissement -270 ke, excédent 298 ke
Vote du budget eau :
fonctionnement +93 ke, investissement +34 ke, excédent 127 ke
Vote du maintien de la fiscalité locale aux mêmes taux

RÉUNION DU 15 JUIN

Vote du compte administratif CCAS ;
fonctionnement +26,5ke, investissement 1 ke, excédent 27,5 ke
Réfection trottoirs Rue de Mesnil par CCHS

RÉUNION DU 5 JUILLET

Lancement des travaux du mur de l'église par Eiffage pour 226 ke
TTC
Lancement d'une consultation pour les gardes corps. Budget
alloué 40 ke TTC
Vote sur le principe d'un emprunt à hauteur de 50% des travaux

RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE

Adoption d'un prêt de 130 ke 10 ans au taux fixe de 0,95%
Affectation budgétaire de 100 ke à destination du mur de l'église

RÉUNION DU 23 NOVEMBRE

Vote de la 2^{ème} phase modificative du Mur de l'église pour 55 ke
TTC
Signature d'un contrat d'entretien avec l'entreprise Colvert pour
le fossé

Les vœux du maire



En ce samedi 13 janvier 2018, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux instaurée depuis le nouveau mandat, Monsieur le Maire entouré de ses Adjointes, des membres du Conseil Municipal ainsi que des représentants des communes voisines a fait, entre autre, un point sur les aménagements réalisés courant 2017 et ceux à venir en 2018.



Le rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine !



salon de l'agriculture



C'est en ce dimanche 26 février 2017, que le bus de Brie s'est rendu au salon international de l'agriculture porte de Versailles à Paris. Une sortie organisée par le comité des fêtes,



Autant dire qu'il y en avait pour tous les goûts. Entre les dégustations de petites merveilles régionales, les animations sur les milliers de stands publicitaires présents, et les animaux typiques de chaque région, impossible de trouver le temps long.



25 FEVRIER > 5 MARS 2017

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES
WWW.SALON-AGRICULTURE.COM

LE CASSOULET S'INVITE À BRIE ...



En cette soirée du samedi 4 mars 2017, l'invité de marque était le cassoulet ! Bien mijoté par le traiteur, il n'attendait plus que la centaine de convives présents à cette occasion.



Une animation assurée par le duo Pam et Stan, fidèle des soirées de Brie.



La soirée s'est poursuivie en musique : idéal pour la digestion !

La réderie ...

C'est une première dans notre commune à l'occasion de la fête du 1^{er} mai : une exposition de voitures anciennes organisée conjointement par Mr Alain Fournet et le comité des fêtes.



BROCANTE

Comme chaque année, l'exposition de moteurs anciens de la famille Troisoallet a attiré l'œil des amateurs de mécanique.



Côté réderie, malheureusement rares sont les courageux, qui ont bravé la météo pas très clémente

Journée Pêche

La journée pêche a remporté un vif succès avec une trentaine de participants , mais la chaleur des jours précédents n'a pas favorisé la prise de truites.



La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance malgré la pluie du matin.

Travaux

Une année encore riche en investissements et améliorations du cadre de vie



Nouveaux compteurs d'eau
Rue de Mesnil
en prévision de la réfection
des trottoirs prévue au 2nd
trimestre 2018



Changement des
chauffages de la
Salle des Fêtes ; fini
les grilles pain place
à la chaleur douce
avec un matériel
adapté aux ERP
mais aussi à la petite
enfance
(la salle accueillant
la garderie en hiver)



Nettoyage de la
toiture du logement
communal



Installation d'un défibrillateur
Place de la Mairie
et formation



Rénovation des dernières huisseries Mairie
Ecoles et Salle des Fêtes
(porte donnant sur la petite cour)

Travaux



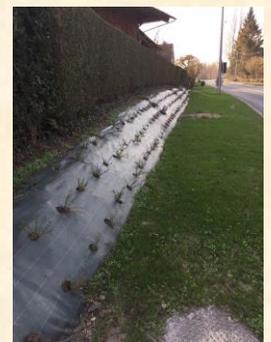
Rénovation des Trottoirs et du ½ tour Rue du Gastillon



Fleurissement du village ;
merci à Michel, Thierry, Brigitte,
Maryse et Mr Idé pour le prêt du
fourgon



Busage et fleurissement
du Fossé de la D1029



Mur de l'Église

Certainement le chantier le plus important que n'ait jamais connu la Commune,

Après des années d'études et d'hésitations, il était devenu urgent de faire quelque chose, les signes de fatigue étant de plus en plus prononcés.



Tout s'est accéléré au 1er trimestre 2017 avec l'appui de la CCHS et l'idée d'un appel à projet.

Eiffage a remporté celui-ci, et profitant des taux particulièrement bas, décision fut prise d'enclencher dès cette année les travaux en 2 phases ; 1 de rénovation complète et l'autre de réfection des joints.



La technique, à la base, était de conserver les fondations et de remonter un mur briques sur celles-ci en traitant les évacuations d'eaux pluviales, mais en creusant l'entreprise s'est rapidement aperçue que cela serait trop fragile.



Mur de l'Église

Pour le même coût il a donc été proposé de reculer des fondations (plus d'1,5 m de béton ferrillé), d'y poser des bloc de béton précontraints sur mesure.



Vue de derrière



Une équipe et un chef de chantier exceptionnel



Des petites découvertes ; un mur derrière le mur, un puits



Mur de l'Église



Les escaliers sont également refaits à neuf

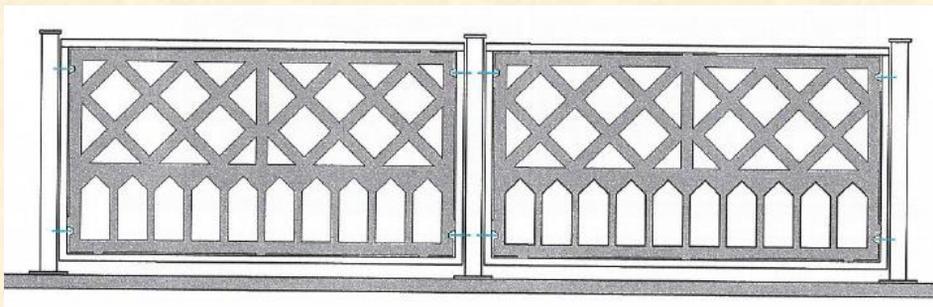


Ensuite un mur de briques est érigé agrafé au nouveau soutènement, Des petits détails de lignes Télécom sont également réglés avec Orange



Profitant des moyens d'Eiffage, un sondage fut effectué sur la 2^{ème} partie du mur ... qui tenait aussi par miracle ! La même solution sera donc mise en œuvre avec l'accord très réactif des services des marchés publics de la préfecture d'Amiens autorisant un avenant à l'appel d'offre initial, Les travaux pourront se poursuivre immédiatement.

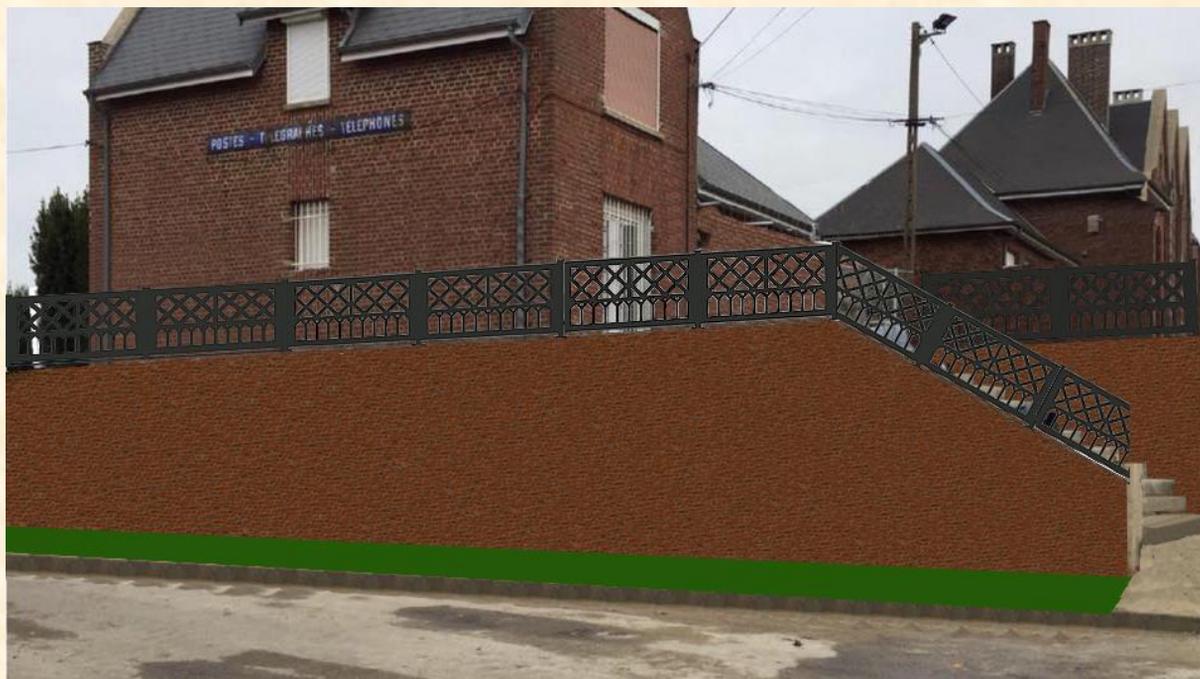
Mur de l'Église



Les gardes corps, usés par le temps et dont le ferrailage était irrémédiablement compromis, seront remplacés en totalité par ce modèle en fer forgé, L'intervenant sera les Forges du Hainault ayant déjà œuvré, avec brio, pour l'accessibilité de la Mairie, Pose prévue fin du 1^{er} trimestre 2018.

La voirie sera refaite à neuf et une place PMR délimitée sur le parking existant avec un cheminement en enrobé vers l'église.

Et voilà une projection de ce à quoi devrait ressembler le nouveau mur prévu pour tenir de très très nombreuses années.



Nous tenons à souligner le professionnalisme et l'excellent travail de l'entreprise en charge des travaux et par la même occasion remercier sincèrement Mr Idé pour l'évacuation des tonnes de gravats, Antoine pour le stockage des matériaux et les riverains pour leur patience et leur compréhension.

L'origine de l'eau

Votre commune est alimentée en eau potable par le captage communal de Brie.



Exploitation du réseau

Le réseau est exploité par la commune de Brie.

Le contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par L'Agence Régionale de Santé.

En 2017, 8 prélèvements ont été réalisés sur la station de traitement et le réseau de distribution.



Astuces

Après plusieurs jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la consommer.

BACTERIOLOGIE	<p>Une recherche de bactéries pathogènes est effectuée. La présence de ces bactéries dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de distribution.</p> <p>Résultats d'analyses : 100% des analyses sont conformes.</p>
PESTICIDES	<p>Les pesticides sont des substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas dépasser 0,10 µg/l pour chaque molécule. En effet, même à très faible dose, les pesticides sont suspectés d'avoir des effets sur la santé.</p> <p>Des traces de pesticide (atrazine, déséthylatrazine, anthraquinone) ont été détectées sans dépasser la norme de qualité réglementaire.</p> <p>Valeurs max : atrazine : 0.009µg/l ; déséthylatrazine : 0.015µg/l, anthraquinone :0.009µg/l</p>
NITRATES	<p>L'excès de nitrates dans l'eau peut provenir de la décomposition de matières végétales ou animales, d'engrais utilisés en agriculture, du fumier, d'eaux usées domestiques et industrielles, des précipitations ou de formations géologiques renfermant des composés azotés solubles. La teneur à ne pas dépasser est de 50mg/L.</p> <p>Teneur moyenne : 60.3 mg/l Teneur maximum : 62.9mg/l teneur minimum :58.5mg/l</p>
DURETE (ou TH)	<p>La dureté exprime dans cette unité la teneur de l'eau en calcium et magnésium. L'eau est fortement calcaire lorsque sa teneur est entre 25 et 35°F.</p> <p>Teneur moyenne : 35.4 °F Eau très calcaire</p>
FLUOR	<p>Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La valeur limite à ne pas dépasser est de 1,5 mg/L.</p> <p>Teneur moyenne : 0.15 mg/L Eau peu fluorée</p>
AUTRES PARAMETRES	<p>Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres du contrôle sanitaire sont conformes aux valeurs limites réglementaires (métaux, solvants chlorés, ...)</p> <p>Par contre une recherche supplémentaire a révélé une présence de perchlorates à un taux supérieur aux recommandations de l'ANSES dont les préconisations sont rappelées ci-dessous.</p> <p>Valeur trouvée: 11.4 µg/l</p>

CONCLUSION SANITAIRE

Eau de bonne qualité bactériologique.

Sur le plan physico-chimique, l'eau est de mauvaise qualité en raison d'une part, des concentrations moyennes en nitrates supérieures à la limite de qualité et aussi à la présence de perchlorates en concentration supérieure à 4µg/l.

La consommation de cette eau est déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons à cause des teneurs trop élevées en nitrates.

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE : Elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

LE CONTROLE SANITAIRE DES EAUX D'ALIMENTATION

Le contrôle sanitaire est confié au service santé-environnement de l'Agence Régionale de Santé.

Les analyses sont réalisées par des laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux (le laboratoire Départemental d'analyses et de recherches de l'Aisne à Laon et le laboratoire CARSO à Lyon).

Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis. Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

LA DURETE: la dureté représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé.

LES NITRATES : Le nitrate est un élément fertilisant présent naturellement dans les eaux; les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources.

Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre pour les eaux de consommation permet d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.

LES PESTICIDES : La présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber.

Certains pesticides ont des effets ou sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire, très faible, est inférieure au seuil de toxicité connue.

LE FLUOR : Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Une valeur limite réglementaire de 1,5 mg par litre a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents).

Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés,...)

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

- ✓ Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation
- ✓ Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, conservez la au froid, pas plus de 24h, dans un récipient fermé
- ✓ Les traitements complémentaires (adoucisseurs, "purificateurs",...) sont sans intérêt pour la santé sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation, voire même *dangereux*. ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré. Ils sont aussi déconseillés car participant à l'augmentation de la consommation journalière en sel. Ces éventuels traitements complémentaires sont à réserver exclusivement aux eaux chaudes sanitaires.

Le plomb d'origine hydrique

L'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Cependant, des branchements publics ou des canalisations d'immeubles anciens en plomb peuvent la dégrader au cours de son transport.

Aussi, est-il vivement conseillé de remplacer les anciennes conduites en plomb et, en attendant, de laisser s'écouler l'eau avant de la consommer.

Un recensement des branchements a été réalisé par le responsable de la distribution, les résultats sont mis à la disposition du public.

Perchlorates :

Les divers sels de perchlorates peuvent être utilisés dans de nombreuses applications industrielles et dans les domaines militaires et de l'aérospatiale.

Ils interfèrent avec le processus d'incorporation de l'iode par la thyroïde et peuvent induire une baisse de la synthèse des hormones thyroïdiennes.

Ils ne sont ni cancérigènes ni mutagènes. Ils ont un effet biologique, mais pas d'effet clinique. Ils ne s'accumulent pas dans l'organisme et leurs effets sont réversibles.

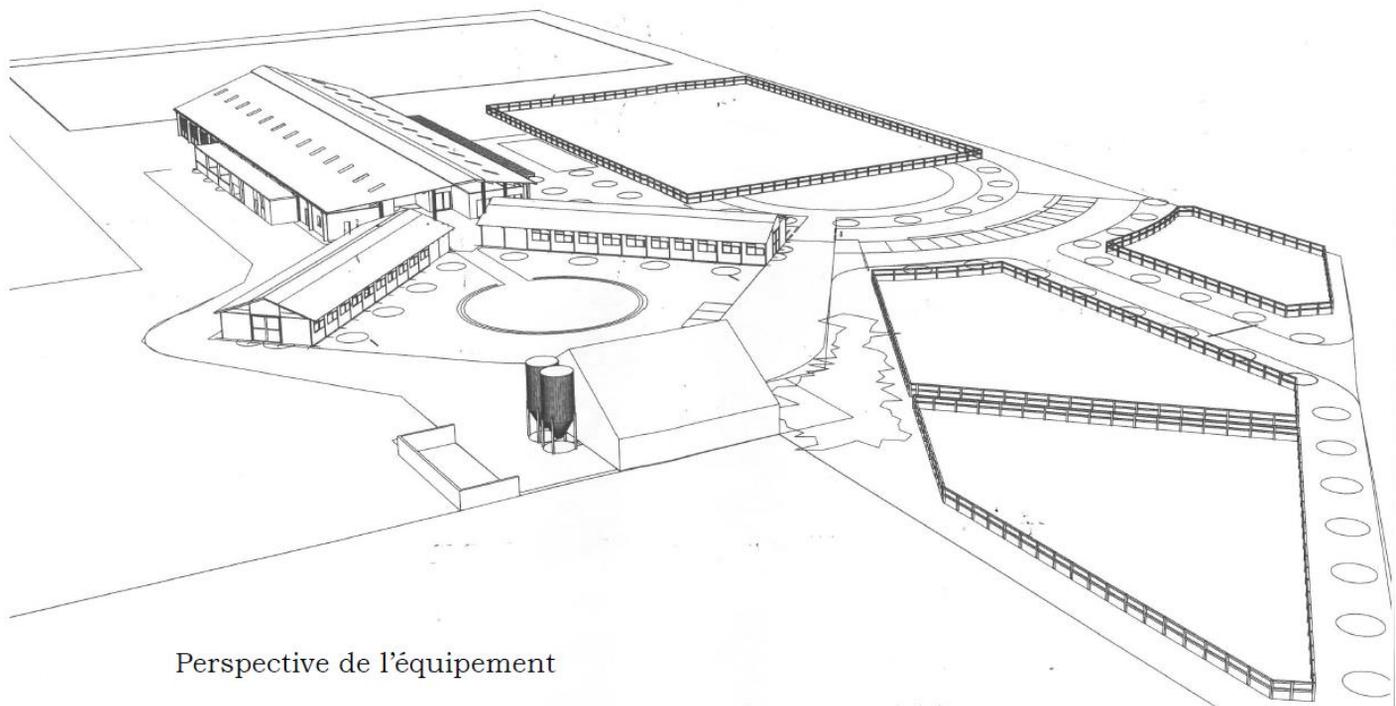
POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés à la Mairie de votre commune où ils sont affichés. Vous pouvez y consulter un rapport annuel détaillé établi chaque année par l'Agence Régionale de Santé.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution d'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Elle peut être affichée dans les immeubles collectifs.

L'Actu de la Com

Le Pôle équestre



Perspective de l'équipement

Le Conseil Régional de Picardie, puis des Hauts de France, en charge de la gestion des lycées de la région, a décidé en 2014 de transférer au lycée agricole de Péronne la formation aux métiers du cheval (de CAPA palefrenier soigneur et BPJEPS mention équitation (moniteur). Pour ce faire, il est nécessaire de disposer, sur place, d'un pôle équestre suffisamment équipé.

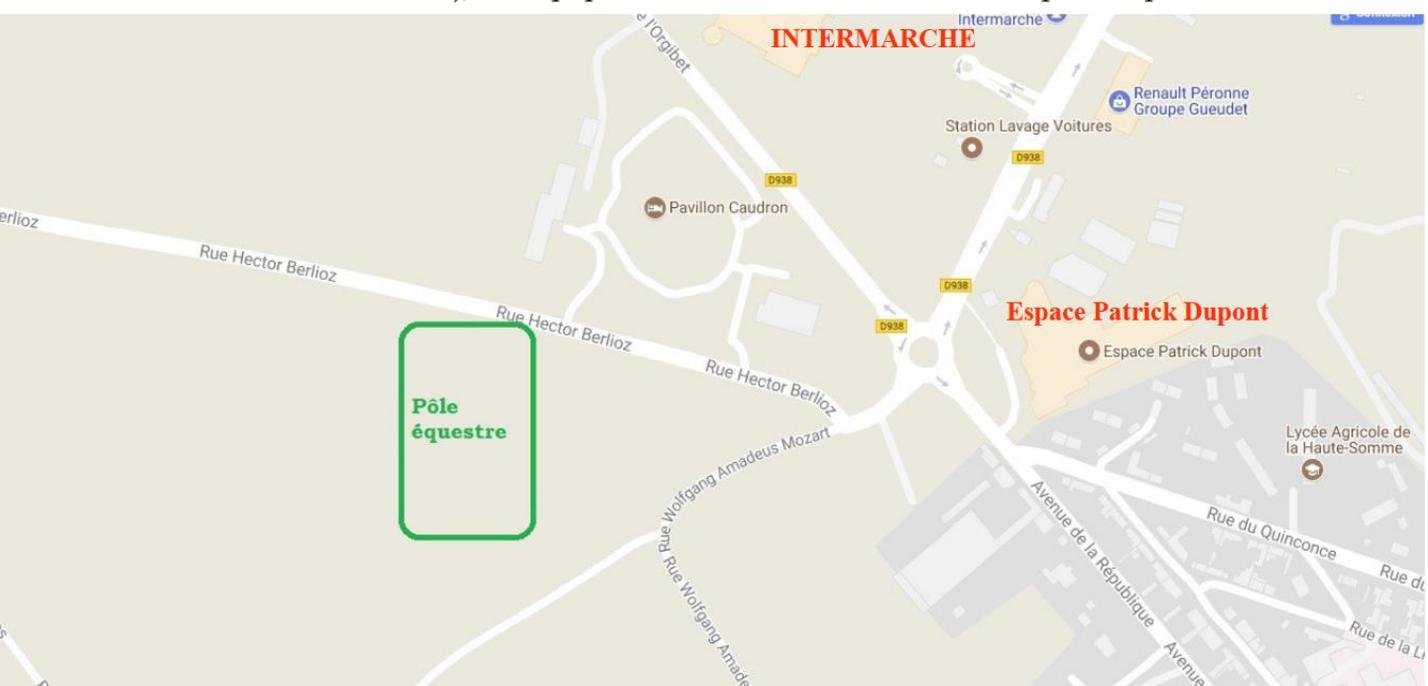
La Communauté de Communes de Haute Somme a saisi cette opportunité pour proposer à la région, et aux financeurs du projet (cf tableau de financement), la construction d'un pôle équestre

- ◇ De le mettre à disposition de la région, moyennant une convention et paiement des heures d'utilisation des chevaux
- ◇ De recruter un délégataire pour gérer l'équipement et le proposer au public en dehors des heures d'utilisation par le lycée agricole, et faire de ce projet une opération à coût quasi nul pour notre communauté de communes

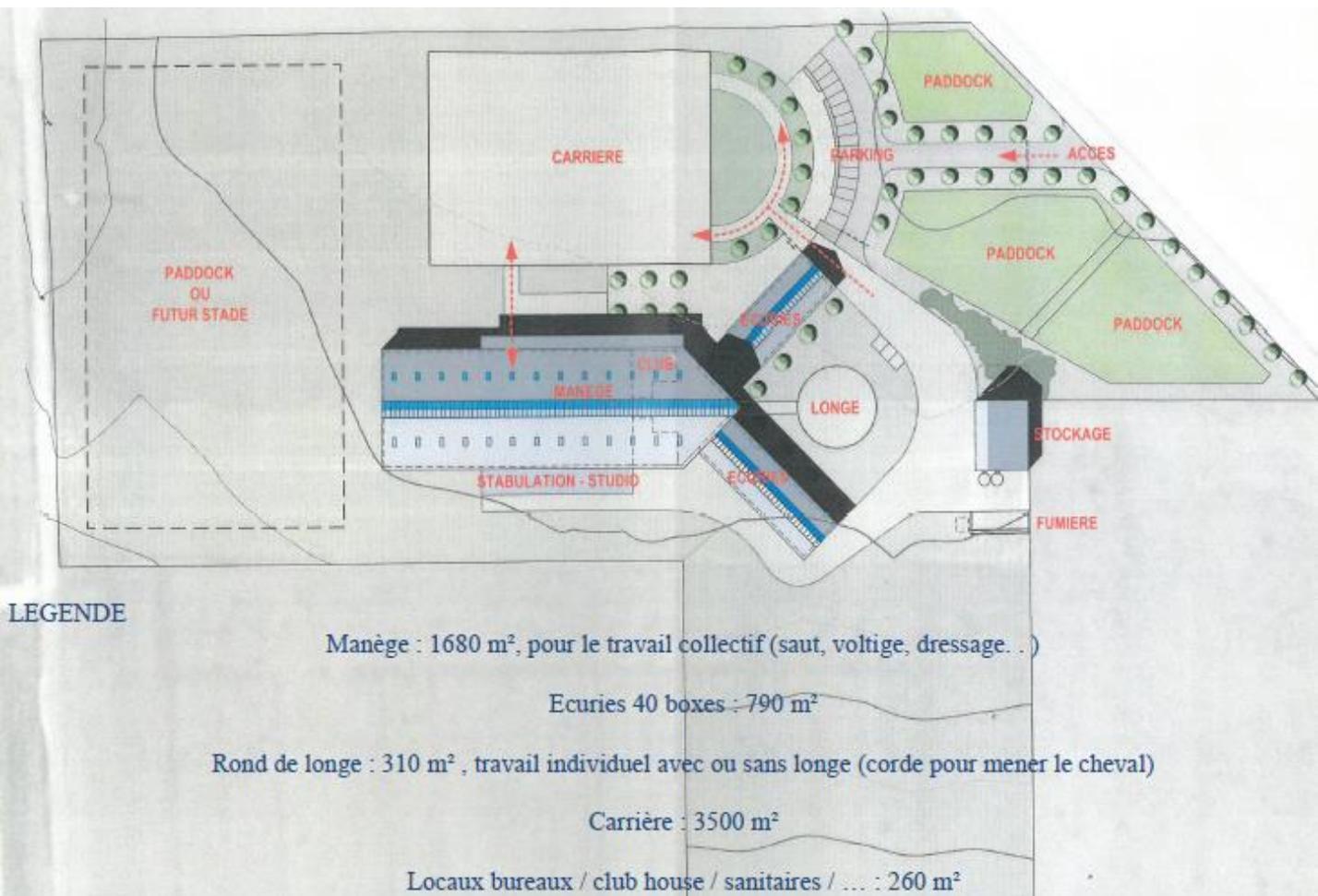
Ainsi, cet équipement structurant, mutualisé, permettra de

- conforter une formation initiale et de développer une formation continue sur notre territoire
- proposer aux habitants et aux jeunes de notre territoire des activités équestres, sports de pleine nature et tourisme équestre

Si toutes les prochaines étapes sont franchies avec succès (accord et convention avec la Région, mise en route du chantier...etc), cet équipement devrait entrer en service pour septembre 2020.



L'Actu de la Com



Estimation du montant total du projet en € HT

Travaux	1 960 500.00
Frais annexes	79 901.20
Etude faisabilité, assistance à maîtrise d'ouvrage	30 000.00
Frais de géomètre	5 000.00
Etude géotechnique	4 000.00
Branchements concessionnaires	10 000.00
Frais de publicité et reprographie	1 200.00
Assurance dommage ouvrage	29 701.20
Honoraires	209 872.50
Maître d'œuvre (Penloup)	134 294.00
Ordonnancement, Pilotage, Coordination (OPC)	17 645.00
Contrôleur Santé Protection Santé	23 526.00
Contrôle technique	29 407.50
Mission Réglementation thermique 2012	5 000.00
Voirie et réseaux	344 168.00
TOTAL	2 594 441.70

Financement prévisionnel en € HT

Conseil Régional des Hauts de France (50% sur une assiette subventionnable de 1 729 953€)	864 796.00	33,33%
Conseil Départemental de la Somme (CIDT 2012/2015) Etude opérationnelle 25% sur assiette subventionnable de 14 450 €HT	3 612.00	0,14%
Conseil départemental de la Somme (CIDT 2012/2015) Travaux 25% sur assiette subventionnable de 2 205 000€ HT	551 250.00	21,25%
Conseil Départemental de la Somme (CIDT 2012/2015) Voirie 25% sur assiette subventionnable de 344 168€	86 042.00	3,32%
Etat (DETR 2013)	75 000.00	2,89%
Etat (DETR 2014)	75 000.00	2,89%
Etat (DETR 2015)	131 188.59	5,06%
Part CCHS (emprunt)	807 553.11	31,12%
TOTAL	2 594 441.70	

Le 13 juillet ...

Cette soirée du 13 juillet fut toute aussi festive que les années précédentes. Un nouveau succès pour le comité des fêtes, avec une centaine de convives présents.



DJ TITI a assuré l'animation jusqu'au bout de la nuit pour les fêtards !

Le 14 juillet

En ce 14 juillet, place aux traditionnels jeux, organisés par la commune puis de la tombola.





Les cyclotouristes ont fait leur traditionnelle étape dans notre village dans le cadre du Téléthon. Café, brioche, chocolat chaud les attendaient dans la bonne humeur. Merci à ces bénévoles et aux généreux donateurs.

BRIE

Un permis pour surfer en sécurité

À l'heure de l'explosion du cyberharcèlement, le permis internet a été mis en place au sein des établissements scolaires afin de prévenir les enfants des dangers du web. Lundi 27 mars, les 23 élèves de CM1-CM2 de l'école primaire ont reçu solennellement leur permis internet, délivré par le gendarme Muriel Guingueno.

Si internet peut être un outil de savoir et de connaissances, il peut aussi s'avérer être un danger pour un utilisateur non averti. C'est pour lutter contre d'éventuelles dérives et sensibiliser les plus jeunes à l'usage d'internet que ce permis a été mis en place à l'automne 2013. Le permis internet est un programme pédagogique national de responsabilisation des enfants et de leurs parents créé par la gendarmerie nationale et AXA Prévention afin de favoriser un usage vigilant et responsable d'internet.

HL005.



Tous les enfants ont obtenu leur permis internet.

Le code et son utilité sont présentés aux élèves avant d'être travaillés par ces derniers avec leur enseignant, à l'aide d'un DVD contenant

quiz et témoignages : « Les écoliers ont vraiment été très attentifs et intéressés », souligne Mélanie Fournier, leur professeur. ■

Opération
BRIQUES



La collecte sur Brie s'est déroulée le 7 Octobre, MERCI aux fidèles bénévoles (petits et grands) Bernadette, Elise, Christine, Brigitte, Maryse, Marion, Mathilde et Cyprien, Célia et Noah,

MERCI à tous les Briois qui comprennent cette action et qui savent ouvrir leur porte avec le sourire pour y participer.

Bilan 533,50 € au bénéfice des Papillons Blancs

Repas des aînés...

Une quatrième année aussi réussie que les précédentes pour le banquet des aînés qui s'est déroulé le dimanche 15 octobre et réunissant une cinquantaine de convives ainsi que les personnes œuvrant pour le village, élus ou pas. Ce rendez-vous sera d'ailleurs rebaptisé « Repas Communal » en 2018.



*Un seul mot d'ordre pour la municipalité et les membres de l'ancien CCAS : **DIVERTIR !***



Le repas fut préparé par les Ets Mathon, une « valeur sûre » gage de qualité



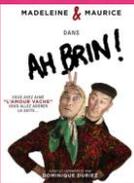


LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ !!!

À l'occasion de la sortie du beaujolais nouveau le jeudi 16 novembre dernier, le comité des fêtes de Brie a organisé comme chaque année la soirée dédiée à son arrivée.



Ce ne sont pas moins de 135 convives qui se sont déplacés pour participer à cette superbe soirée. : Record battu !



Animation garantie avec Madeleine et Maurice !



*C'est sous les rires et les applaudissements que la soirée s'est achevée,
Merci aussi à Tristan notre 'Graine de Star locale' et à Marc pour la sonorisation
Rendez-vous l'année prochaine !!!*



La cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, une partie de la population Brioise s'est rassemblée afin de procéder à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.



Les plus courageux ont dû braver le froid et la pluie.



Après l'effort, place au réconfort et au pot de l'amitié pour se réchauffer

Rendez-vous
Dimanche 11 Novembre 2018
avec une exposition
d'exception,
pleine de nouveautés,
qui marquera la fin des
Cérémonies du Centenaire...



Noël s'est aussi à la cantine !



Les enfants du RPI (Brie/Villers-Carbonnel/Estrées-Mons) ont profité du traditionnel repas de Noël concocté par la cantine Interesto avec la présence du Père Noël

Merci à nos quatre
Atsem et aux
accompagnatrices
bénévoles Bernadette,
Elise et Sylvie



Les illuminations



Désormais toutes les rues
du village ont leurs
décorations ô combien
appréciées.
Pour la petite histoire, il est
donné une seconde vie à
celles-ci car achetées
d'occasion à la SICAE à des
prix, pour certaines,
équivalents à une guirlande
installée chez un particulier !



Arbre de Noël...



UN Spectacle OFFERT par Le COMITÉ des FÊTES.
La MUNICIPALITÉ S'EST chargée d'appeler Le père Noël



Les ENFANTS ont été gâtés avec La venue du
père Noël et Sa HOTTE pleine de cadeaux



Les adultes en ont aussi
profité

Les acteurs de L'après-midi se reconnaîtront

Réveillon de la Saint-Sylvestre !



C'est sur cette dernière soirée de l'année 2017 que le comité des fêtes de Brie à une fois de plus réussi le réveillon de la Saint-Sylvestre.



Une soirée parfaitement organisée avec la présence de 120 convives pour fêter le changement d'année.



Ambiance garantie jusqu'au petit matin pour les plus fêtards



Ce qui change au 1^{er} janvier



Santé

- **11 vaccins** obligatoires pour les enfants
- Augmentation du forfait hospitalier à **20 € / jour**



Automobile

- Les villes fixent les **tarifs du stationnement** et du forfait remplaçant l'amende
- Hausse des **prix à la pompe** :
Gazole +7,6 centimes
Essence +3,84 centimes
- **Prime de 1 000 à 2 000 €** pour la vente d'une **vieille voiture** et l'achat d'une **récente** (jusqu'à 2 500 € pour l'achat d'une voiture électrique)



Travail

- Hausse du **Smic** de 20 € nets
- Début de la **suppression des cotisations sociales** pour les salariés
- Augmentation de **1,7 point** de la CSG
- **Jour de carence rétabli** pour les fonctionnaires en cas d'arrêt maladie



Gaz

- **+6,9%** pour les tarifs réglementés d'Engie



Épargne

- **Prélèvement forfaitaire unique** de 30% sur les revenus mobiliers (hors Livret A, PEA et certains contrats d'assurance-vie, mais incluant les nouveaux PEL)

ETAT CIVIL

Félicitations



Harrison THEBAUT, Né le 20 Janvier 2017

Licas PELLIEUX PINCHON, Né le 6 Mars 2017

Jules CARON, Né le 9 Mai 2017

Simon TROISVALLET, Né le 7 Septembre 2017

Erine LOPEZ YOSO, Née le 27 Octobre 2017

Robin GRANDIN, Né le 29 Octobre 2017

Vous venez de vous installer à Brie
Faites-vous connaître auprès de
Dorothée au secrétariat de la
Mairie(ou via
« mairie.brie@laposte.net »)
Permanences :
Le Lundi de 11h00 à 12h15
Le Jeudi de 17h00 à 18h30



Décès

Denise BONGARD

Jean DEWERPE

Odette HELAINE

Yves MONTALAN

Guy MASSON

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gov.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



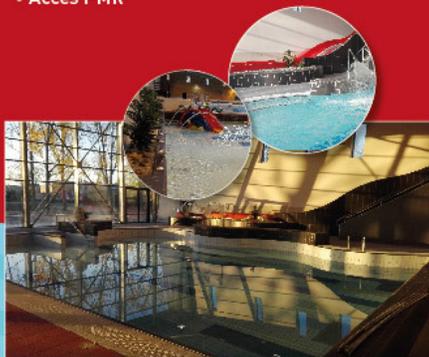
- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

2 espaces
2 ambiances

4 bonnes raisons
de passer un
bon moment !



- Un bassin de natation de 25 m, avec 6 couloirs
- Un bassin ludique avec jets massants
- Une pataugeoire pour les plus petits
- Un pentagliss composé de 3 couloirs
- Un espace bien-être : sauna et hamman
- Une plage avec transats
- Séance Aquagym, Aqua jogging, Aquabiking
- Accès PMR



INFOS PRATIQUES



Consigne casier
récupérable



Short de bain
interdit



Parking gratuit
en cours de réalisation
Ouverture printemps 2018



Port du bonnet
conseillé
mais non obligatoire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE SOMME

Combles • Péronne • Roisel

23 avenue de l'Europe • BP 80051
80201 PERONNE Cedex
Tél. : 03 22 84 27 51 • Fax : 03 22 84 60 92
Messagerie : cchs@cchs.fr



O₂ Somme

CENTRE AQUATIQUE



Rue Saint Denis • 80200 PÉRONNE
Tél. : 03 22 84 57 68

TARIFS

approuvés par délibération du Conseil Communautaire
en date du 6-12-2017, sous réserve de modifications futures

ACCÈS PISCINE

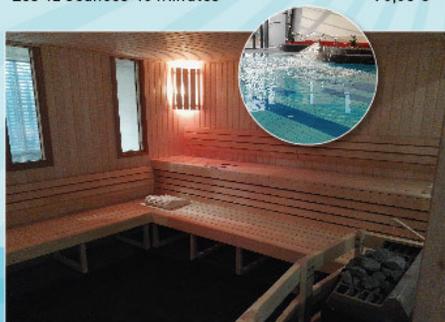
Adulte (> 16 ans)	4,10 €
Enfant 3 à 15 ans	3,00 €
Enfant moins de 3 ans	1,00 €
Famille (à partir de 4 personnes)	
Adulte	3,50 €
Enfant 3 à 15 ans	2,60 €
Enfant moins de 3 ans	1,00 €
Visiteur (gradins)	
12 entrées Enfant (3 à 15 ans)	30,00 €
12 entrées Adulte (à partir de 16 ans)	41,00 €
Abonnement annuel Enfant (3 à 15 ans)	180,00 €
Abonnement annuel Adulte (> 16 ans)	240,00 €

Pour les centres aérés, comités d'entreprise,
et associations, nous contacter.

ESPACE BIEN-ÊTRE

Entrée piscine comprise, accessible à partir de 16 ans

Sauna, Hammam	
Séance 45 minutes	9,00 €
Les 12 séances 45 minutes	90,00 €



ACTIVITÉS

Entrée piscine comprise

Aquagym

La séance	8,00 €
Les 12 séances	80,00 €
Les 40 séances	240,00 €



Aquabike/Aquafitness

La séance	9,50 €
Les 12 séances	95,00 €

Location Aquabike (sans entrée)

La séance (1/2 heure)	3,50 €
Les 12 séances	35,00 €



Paddle

La séance	10,00 €
Les 12 séances	100,00 €

Eveil aquatique (3 à 6 ans)

La séance	8,50 €
Les 12 séances	85,00 €

Aqua phobie (Adultes uniquement)

Les 12 séances	96,00 €
----------------	---------

Leçons de natation

La séance Enfant (cours 1/2 heure)	8,50 €
Les 12 séances Enfant	85,00 €
La séance Adulte (cours 1/2 heure)	9,60 €
Les 12 séances Adulte	96,00 €

Anniversaire

Forfait pour 2h	80,00 €
Jusque 10 enfants, âgés de 8 à 12 ans	
Par enfant supplémentaire, jusque 15 enfants	6,00 €
Goûter et boisson non fournis	



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

PÉRIODE SCOLAIRE

	Matin	Après-midi
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Fermée	12h00 à 14h00 14h15 à 20h00
Mercredi	Fermée	13h00 à 20h00
Samedi	9h00 à 12h30	14h00 à 19h00
Dimanche	9h00 à 13h00	Fermée

PETITES VACANCES

	Matin	Après-midi
Du Lundi au Vendredi	10h00 à 14h00	15h00 à 20h00
Samedi	9h00 à 12h30	14h00 à 19h00
Dimanche	9h00 à 13h00	Fermée

GRANDES VACANCES

	Matin	Après-midi
Du Lundi au Vendredi	10h00 à 13h15	14h30 à 19h00
Samedi	9h00 à 13h15	14h30 à 19h00
Dimanche	9h00 à 13h00	Fermée

Sortie des bassins 30 min avant l'heure de fermeture
Fermeture des caisses 45 min avant l'heure de fermeture

	Janvier	Février	Mars	Avril		Mai		Juin	Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre								
1 L		1 J		1 J		1 D		1 V	Z6	Z7	1 D		1 M		1 S		1 L		1 S								
2 M	Z1	Z2	2 V	Péronne	2 V	Péronne	2 M	Z1	Z2	2 S		2 L	2 J	2 D	2 M	Z1	Z2	2 V	Z6	Z7	2 D						
3 M		3 S		3 S		3 M	Z1	Z2	3 J	3 D		3 M	Z1	Z2	3 V	Péronne	3 L		3 S		3 L						
4 J		4 D		4 D		4 M		4 V	Z6	Z7	4 L		4 M		4 S		4 M	Z1	Z2	4 D		4 M	Z1	Z2			
5 V	Péronne	5 L		5 L		5 J		5 S		5 M	Z1	Z2	5 J		5 D		5 M		5 V	Z6	Z7	5 L		5 M	ZONE 9		
6 S		6 M	Z1	Z2	6 M	Z1	Z2	6 V	Z6	Z7	6 D		6 M		6 V	Péronne	6 L		6 J		6 S		6 M	Z1	Z2	6 J	
7 D		7 M		7 M		7 S		7 L	Z3	Z8	7 J		7 S		7 M	Z1	Z2	7 V	Z6	Z7	7 D		7 M		7 V	Péronne	
8 L		8 J		8 J		8 D		8 V		8 S		8 M		8 S		8 L		8 L		8 J		8 S		8 S		8 S	
9 M	Z3	Z8	9 V	Z6	Z7	9 V	Z6	Z7	9 L		9 M		9 S		9 L		9 J		9 D		9 M	Z3	Z8	9 V	Péronne	9 D	
10 M		10 S		10 S		10 M	Z3	Z8		10 D		10 M	Z3	Z8	10 V	Z6	Z7	10 L		10 M		10 S		10 S		10 L	
11 J		11 D		11 D		11 M		11 V	Péronne	11 L		11 M		11 S		11 M	Z3	Z8	11 J		11 J		11 M	Z3	Z8		
12 V	Z6	Z7	12 L		12 L		12 J		12 S		12 M	Z3	Z8	12 J		12 D		12 M		12 V	Péronne	12 L		12 M		12 M	ZONE 10
13 S		13 M	Z3	Z8	13 M	Z3	Z8	13 V	Péronne	13 D		13 M		13 V	Z6	Z7	13 L		13 J		13 S		13 M	Z3	Z8	13 J	
14 D		14 M		14 M		14 S		14 L		14 J		14 M	Z3	Z8	14 V	Péronne	14 D		14 M		14 S		14 M		14 V	Z6	Z7
15 L		15 J		15 J		15 D		15 M	ZONE 4	15 V	ZONE 9	15 D		15 S		15 M		15 L		15 J		15 S		15 J		15 S	
16 M	ZONE 4	16 V	Péronne	16 V	Péronne	16 L		16 M	ZONE 10	16 S		16 L		16 J		16 D		16 M		16 V	ZONE 4	16 V		16 D		16 D	
17 M		17 S		17 S		17 M	ZONE 4	17 J		17 D		17 M	ZONE 4	17 V	Péronne	17 L		17 M		17 S		17 S		17 S		17 L	
18 J		18 D		18 D		18 M	ZONE 10	18 V	ZONE 9	18 L		18 M		18 S		18 M	ZONE 4	18 J		18 D		18 D		18 M		18 M	ZONE 4
19 V	Péronne	19 L		19 L		19 J		19 S		19 M	ZONE 4	19 J		19 D		19 M		19 V	ZONE 9	19 L		19 M		19 M		19 M	ZONE 5
20 S		20 M	ZONE 4	20 M	ZONE 4	20 V	ZONE 9	20 D		20 M	ZONE 10	20 V	Péronne	20 L		20 J		20 S		20 M	ZONE 4	20 J		20 M		20 J	
21 D		21 M	ZONE 10	21 M	ZONE 10	21 S		21 J		21 S		21 M	ZONE 4	21 V	ZONE 9	21 D		21 M		21 M		21 D		21 M		21 V	Péronne
22 L		22 J		22 J		22 D		22 M		22 V	Péronne	22 D		22 M		22 S		22 L		22 J		22 S		22 J		22 S	
23 M		23 V	ZONE 9	23 V	ZONE 9	23 L		23 M		23 D		23 L		23 J		23 D		23 M		23 V	Péronne	23 D		23 M		23 V	Péronne
24 M		24 S		24 S		24 M	ZONE 5	24 J		24 D		24 M		24 V	ZONE 9	24 L		24 M		24 S		24 M		24 S		24 L	
25 J		25 D		25 D		25 M		25 V	Péronne	25 L		25 M	ZONE 10	25 S		25 M	ZONE 5	25 J		25 D		25 D		25 D		25 D	
26 V	ZONE 9	26 L		26 L		26 J		26 S		26 M	ZONE 5	26 J		26 D		26 M	ZONE 10	26 V	Péronne	26 L		26 M		26 M		26 M	
27 S		27 M	ZONE 5	27 M	ZONE 5	27 V	Péronne	27 D		27 M		27 V	ZONE 9	27 L		27 J		27 M		27 S		27 S		27 M		27 M	ZONE 5
28 D		28 M		28 M		28 S		28 L		28 J		28 S		28 M	ZONE 5	28 V	Péronne	28 D		28 M		28 D		28 M		28 M	ZONE 10
29 L				29 J		29 D		29 M	ZONE 5	29 V		29 D		29 M	ZONE 10	29 S		29 L		29 J		29 L		29 J		29 S	
30 M	ZONE 5			30 V	Péronne	30 L		30 M		30 S		30 L		30 J		30 D		30 M		30 V	ZONE 5	30 V		30 M		30 D	
31 M	ZONE 10			31 S				31 J				31 M	ZONE 5	31 V	Péronne		31 M		31 M	ZONE 10				31 M		31 L	

Zone 1	Bouchavesnes-Bergen, Cléry sur Somme, Moislains
Zone 2	Aizecourt le Haut, Allaines, Bussu, Doingt Flamicourt, Nurlu
Zone 3	Buire-Courcelles, Cartigny, Bouvincourt en Vermandois, Devise, Estrées Mons, Mesnil Bruntel
Zone 4	Barleux, Biaches, Brie, Eterpigny, Feuillères, Flaucourt, Herbécourt, Villers Carbonnel
Zone 5	Combles, Etricourt-Manancourt, Equancourt, Mesnil en Arrouaise, Rancourt, Sailly-sailles
Zone 6	Ginchy, Gueudecourt, Guillemont, Hardecourt-aux-Bois, Hem-Monacu, Longueval, Maurepas-Leforest
Zone 7	Flers, Lesboeufs
Zone 8	Bernes, Marquais Hamet, Roisel, Tincourt-Boucy
Zone 9	Aizecourt le Bas, Driencourt, Guyencourt-Saulcourt, Hancourt, Hervilly Montigny, Hesbécourt, Liéramont, Longavesnes, Poeuilly, Templeux la Fosse, Templeux le Guéard, Villers-Faucon, Vraignes en Vermandois
Zone 10	Epehy, Fins, Heudicourt, Le Ronsoy, Sorel le Grand, Péronne

Les agents de la ressourcerie AIR doivent vous présenter leur carte au moment du passage

Ne sont pas admis par AIR : Gravats, carrelage, déchets verts, tôles en fibro,amiante, pneus, peintures, bouteilles de gaz et autres produits dangereux





Les sacs de tri sont à sortir la veille

Calendrier de Collecte du TRI SELECTIF (sacs bleus et jaunes) 2018

DATES * *les dates en vert correspondent à des vendredis*

Communes collectées		Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
LUNDI	Allaines, Aizecourt le Haut, Bouchavesnes-Bergen, Cléry sur Somme, Moislains, Nurlu, Rancourt	*5 15 29	12 26	12 26	9 23	7 *15	4 18	2 16 30	13 27	10 24	8 22	5 19	3 17 31
MARDI	Combles, Flers, Ginchy, Gueudecourt, Guillemont, Hardecourt aux Bois, Lesboeufs, Longueval, Maurepas Leforest	2 16 30	13 27	13 27	10 24	*4 22	5 19	3 17 31	14 28	11 25	9 23	6 20	4 18
MERCREDI	Bernes, Brie, Bouvincourt en Vermandois, Devise, Estrées-Mons, Hancourt, Mesnil-Bruntel, Poeuilly, Vraignes en Vermandois	3 17 31	14 28	14 28	11 25	9 23	6 20	4 18	1 *17 29	12 26	10 24	7 21	5 19
JEUDI	Epehy, Hervilly-Montigny, Hesbécourt, Le Ronsoy, Marquaix-Hamelet, Templeux le Guérard, Tincourt-Boucly	4 18	1 15	1 15 29	12 26	*11 24	7 21	5 19	2 16 30	13 27	11 25	8 22	6 20
VENDREDI	Péronne	Tous les Vendredis (sauf fériés et le vendredi 4 mai 2018)											

Dans le sac JAUNE (en vrac, bien vidés, aplatis, non imbriqués)



bouteille



acier et alu

Les conserves, canettes, bombes aérosols,

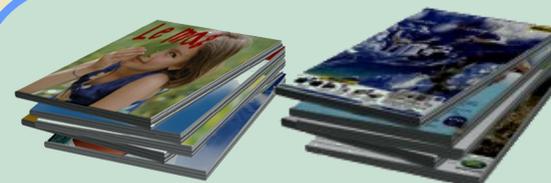


tetra brique

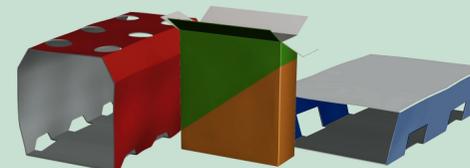
Les briques alimentaires

Les bouteilles et flacons en plastique (entretien, alimentaire et hygiène)

Dans le sac BLEU (sans les films plastiques)



Journaux, magazines, prospectus



Les boîtes en carton, cartonnettes

Conseils pratiques : Respecter les consignes de tri en jetant uniquement les matériaux des encarts bleu et jaune. Aplatir au mieux les emballages, cartons/cartonnettes. **Ne sont pas admis dans les sacs :** Pot de yaourt, Crème fraîche en pot, Beurre/margarine, Films et sacs en plastique, Polystyrène.

Nous vous rappelons que les sacs de tri ne doivent pas être utilisés pour les Ordures Ménagères ou pour transporter vos déchets à la Déchèterie!



Les bacs sont à sortir la veille !

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
-------	-------	----------	-------	----------

Vendredi	Tous les établissements liés à la restauration et H.L.M (Péronne uniquement)
----------	---

A NOTER :

- Pas de collecte des Ordures Ménagères et du Tri Sélectif les jours fériés
- Rattrapage de la collecte des Ordures Ménagères du mardi 1er mai 2018 et du mardi 25 décembre 2018
- ◇ Lundi 30 avril 2018 et Lundi 31 décembre 2018 : uniquement les établissements liés à la restauration et les H.L.M (Péronne uniquement)
- ◇ Jeudi 3 mai 2018 : Bouvincourt en Vermandois, Buire Courcelles, Cartigny, Hancourt, Templeux la Fosse, Vraignes en Vermandois
- ◇ Vendredi 4 mai 2018 : Péronne (*uniquement pour les ordures ménagères, merci de ne pas sortir les sacs de tri sélectif*)